

Cinquante-troisième session de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique



Aperçu général

La cinquante-troisième session de la Commission comprend la réunion préparatoire du Comité d'experts et la réunion ministérielle. Outre le fait qu'elle examine les questions statutaires relatives à la Commission économique pour l'Afrique (CEA), cette conférence est l'une des plus importantes instances de dialogue et d'échanges de vues entre, d'une part, les ministres africains chargés des finances, de la planification et du développement économique et, d'autre part, les gouverneurs des banques centrales sur des questions relatives au programme de développement de l'Afrique.

Thème de la cinquante-troisième session

La cinquante-troisième session de la Commission aura pour thème « L'industrialisation et la diversification durables de l'Afrique à l'ère du numérique ».

La plupart des pays qui se sont développés l'ont fait grâce à l'industrialisation. Mais le monde dans lequel s'est offerte cette voie traditionnelle du développement est en train de changer. Les technologies numériques nous propulsent dans la quatrième révolution industrielle. Or, les émissions anthropiques de carbone modifient notre climat et déclenchent à l'échelle mondiale des fluctuations atypiques des conditions météorologiques telles que l'augmentation de la température et les risques accrus d'inondations, de sécheresse et de chocs agricoles. Il s'ensuit que le monde doit disposer de nouvelles stratégies permettant que le développement se poursuive.

La cinquante-troisième session de la Conférence des ministres comprendra des débats sur la numérisation et ses incidences, notamment ses enjeux et la façon dont elle impose une transformation de la nature même de l'industrie technologique. L'accent sera mis aussi bien sur la mesure dans laquelle la numérisation ouvre des possibilités dans les domaines de l'agriculture, des services et de l'énergie propre que sur la manière dont ces possibilités peuvent stimuler les processus d'industrialisation et de diversification, tout en offrant des solutions pour s'adapter aux changements climatiques, y compris des méthodes pour assurer la résilience. Les débats mettront en lumière le potentiel de l'Afrique en matière d'énergie propre, mais aussi les risques de dommages environnementaux coûteux.

La durabilité doit être reconnue et affirmée comme un élément central du développement durable – les stratégies de développement africaines dans ce monde en mutation doivent promouvoir une économie bleue durable, une croissance verte et des villes intelligentes.

La prochaine Conférence des ministres est un appel à l'action et une occasion pour tous de prendre une part active aux efforts tendant à faire en sorte que l'Afrique se prépare adéquatement pour le monde futur.

Date et lieu

Conformément à ce qui a été convenu par les États membres à la cinquante-deuxième session, la cinquante-troisième session se tiendra à Addis-Abeba du mercredi 20 mars au mardi 26 mars 2020.

Structure de la Conférence

(a) Comité d'experts, 18-20 mars 2020

Le Comité d'experts tiendra une réunion technique préparatoire de trois jours pour examiner le thème de la conférence, se pencher sur la situation économique et sociale en Afrique et évaluer les progrès réalisés en matière d'intégration régionale. En outre, le Comité d'experts examinera les questions statutaires liées aux activités de la Commission et formulera, si nécessaire, des recommandations à l'intention de la Conférence.

(b) Conférence des ministres, 23 et 24 mars 2020

Les séances plénières de la Conférence débiteront par une concertation de haut niveau sur le thème retenu pour 2020, suivie de tables rondes sur une série de thèmes subsidiaires. La conférence est conçue de façon à être interactive et à susciter la réflexion. Des contributions d'intervenants chevronnés et de haut niveau, d'Afrique ou d'ailleurs, orienteront les débats, qu'éclaireront les récents travaux de recherche exposés dans le document de synthèse.

(c) Manifestations parallèles, 21 et 22 mars 2020

Des manifestations et des réunions parallèles seront organisées en marge de la Conférence et porteront sur les principales questions de développement. La conférence annuelle Adebayo Adedeji se tiendra également à ces dates. Ces manifestations, qui se tiendront en même temps, dureront chacune 90 minutes au maximum.

Participation

Puisqu'il s'agit d'une réunion statutaire de la Commission, la participation de tous les membres et des membres associés de la Commission est attendue. Au nombre des autres participants, figurent les ministres et les représentants des États membres, du système des Nations Unies, notamment les institutions spécialisées, des communautés économiques régionales,

des institutions financières panafricaines, des universités et instituts de recherche africains, des partenaires de développement et d'autres organisations intergouvernementales. Des invitations seront également adressées à d'autres partenaires de coopération, aux organisations non gouvernementales et au secteur privé.

Bureau de la Commission

Le Bureau représente les cinq sous-régions de l'Afrique. Il se compose d'un président, de trois vice-présidents et d'un rapporteur. Les membres du Bureau sont élus au début de la première séance de chaque session. Ils exercent leur fonction par rotation, en fonction de la sous-région à laquelle ils appartiennent. Le président ou un vice-président, agissant en qualité de président, prend part aux réunions de la Commission en cette qualité et non en tant que représentant (e) de l'État membre par lequel il ou elle a été accrédité(e).

Composition du Bureau élu à la cinquante-deuxième session de la Conférence :

Président : Maroc (Afrique du Nord)

Premier Vice-Président : Éthiopie (Afrique de l'Est)

Deuxième Vice-Président : Zambie (Afrique australe)

Troisième Vice-Président : Togo (Afrique de l'Ouest)

Rapporteur : Guinée équatoriale (Afrique centrale)

Composition du Bureau devant être élu à la cinquante-troisième session de la Conférence :

Président : Afrique centrale

Premier Vice-Président : Afrique australe

Deuxième Vice-Président : Afrique de l'Ouest

Troisième Vice-Président : Afrique de l'Est

Rapporteur : Afrique du Nord

Des
idées
pour une
Afrique
prospère



Transformer les idées en actions

Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique